CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98498** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE 18/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 17 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 431 664 184 RCS

Siret : 431 664 184 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5018742

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 095329644002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 095329644002

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/11/2025

Raison sociale : SARL LE BELLEGO

LIEU-DIT LA BUTTE DE CRISA
22800 COHINIAC

Téléphone : 02 96 73 91 69 **Fax :**

Portable : 07 84 84 24 47

Responsabilité légale :
LE BELLEGO GERARD JEAN FRANCIS MARIE CO-GÉRANT / LE BELLEGO NICOLAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarllebellego@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 231 567 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	12/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/03/2026 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.